

La carrière syndicale

La crise que nous traversons n'a pas de précédent de part son ampleur et sa mondialisation. C'est un fait mais dans beaucoup d'entreprises, les leçons des crises précédentes en particulier celle de 1993 ont été tirées et les solutions mises en œuvre aujourd'hui en sont la démonstration.

Tout faire pour éviter, retarder ou limiter les licenciements, investir dans la formation pour être plus compétent, plus fort au moment de la reprise d'activité, c'est ce qui guide ceux et celles dont la recherche de solutions innovantes est une priorité.

À DIALOGUES, nous avons décidé de réunir quelques uns de ces acteurs lors de notre colloque le 23 Juin prochain.

Cette crise bouscule beaucoup de concepts, de nouvelles exigences s'expriment. Il est encore trop tôt pour tirer toutes les leçons et les enseignements de cette période. Chacun sait qu'il lui faudra faire un examen de conscience pour que de telles choses ne puissent se répéter.

À l'évidence, cela sera aussi le cas pour les relations sociales et leurs acteurs.

Le titre de notre colloque du 23 juin porte en lui cette réalité : Quelles politiques RH dans la crise ?

Quel rôle et quelle place des relations sociales dans l'entreprise ? Quel rôle et quelle place du DRH et des représentants du personnel dans l'entreprise, dans le groupe ? Quelle qualité de dialogue social souhaitons-nous ?

Précisons que ces questions se posent dans ce moment de crise mais aussi pour après.

Les enjeux sont immenses et en même temps si présents, si immédiats. L'arrivée de nouveaux managers dans les entreprises et l'arrivée d'une nouvelle génération de représentants du personnel offrent cette possibilité de rénover le dialogue social.

Avec SCIENCES PO, nous avons mis en place des formations en leurs directions. L'objectif est clair et tient dans cette phrase reprise dans la plaquette de présentation : « Anticiper le renouvellement de générations des acteurs du Dialogue Social, leur donner les moyens et les outils de relations sociales renouvelées et de qualité. »

Plusieurs entreprises nous ont déjà contactés, nous ne pouvons que vous inviter à en faire de même.

La loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale commence à montrer tout l'étendu des changements qu'elle porte en elle. Au-delà de ce qu'elle suppose comme transformation dans la négociation et dans l'activité syndicale, son article 7 (souvent passé inaperçu) met en avant une nouvelle approche de la carrière syndicale. Plusieurs lectures sont possibles et le club RH du 05 mai prochain en sera le témoin mais au-delà, il semble intéressant et important que l'on se penche sur le sujet car des réponses qui seront apportées dépendront sûrement la qualité et la durée de l'engagement syndical.

C'est à coup sûr un des grands défis pour les futures relations sociales.

Jean-Dominique SIMONPOLI
Directeur Général

Philippe BOURGALLÉ
Directeur